

Administration active

Service déconcentré -

Haut-commissariat de la République en Polynésie française - 2018

Comment améliorer le bien-être sur le lieu de travail ? A travers la démarche « Administration active », un plan d'actions visant à promouvoir la qualité de vie au travail est proposée aux agents du Haut-commissariat de la République en Polynésie française.

Qualité de vie et conditions de travail

Polynésie française

Fonction publique de l'Etat

Description du projet

Alors que les agents passent près d'un tiers de leur vie au travail, la préservation de leur santé est un enjeu fondamental pour promouvoir la qualité de vie au travail. La promotion de la santé ainsi et du bien-être dans la sphère professionnelle constitue un enjeu évident du pilotage de la performance de cette structure.

La démarche « administration active » initiée en août 2017 par le Haut-commissariat de la République en Polynésie française apporte une réponse à cet enjeu sanitaire et managérial. Ce projet a pour objectif de promouvoir la santé, le bien-être et la cohésion sociale des agents au sein du HCRPF, en prenant en compte les particularités RH de la structure telles que la diversité des métiers et la répartition des effectifs dans trois îles de Polynésie.

Objectifs et finalités

La démarche « administration active » du HCRPF vise à améliorer la santé et le bien-être au travail des agents en s'appuyant sur la promotion de :

- une alimentation équilibrée ;
- la pratique régulière d'une activité physique/sportive ;
- l'épanouissement individuel, social et culturel ;
- la cohésion de groupe en fédérant les agents autour d'une culture HCRPF.

Elle complète les démarches réglementaires liées à la prévention des risques professionnels et psychosociaux.

Le projet comporte un programme d'activités physiques diététiques, suivi par le médecin de prévention.